



## TERMES DE REFERENCE

### APPUI AU SUIVI ANNUEL DES ENGAGEMENTS DE LA TUNISIE AU SOMMET DE NAIROBI (CIPD+25)

TERMES DE REFERENCE	
<b>Structure organisation</b> /	Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) - Bureau Tunisie en collaboration avec le Ministère de l'Economie et de la Planification (MEP)
<b>Sujet de consultation</b> <b>la et</b> <b>contexte</b>	<p>Dans le cadre du partenariat entre l'UNFPA Tunisie et le MEP, et de la mise en œuvre de leur programme conjoint de l'année 2022, il est prévu de recruter <b>un.e consultant.e chargé.e d'appuyer les travaux de la taskforce nationale pour le suivi annuel des engagements de la Tunisie pris au Sommet de Nairobi 2019.</b></p> <p><b>CONTEXTE :</b></p> <p>En 2019, la communauté mondiale a célébré à Nairobi le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue au Caire en 1994, reconnaissant pour la première fois les droits sexuels et les droits reproductifs (DSDR) comme des droits humains.</p> <p>Ce sommet, réunissant des gouvernements, la société civile, le milieu universitaire, le secteur privé, des organisations non gouvernementales, des partenaires internationaux techniques et financiers, et d'autres partenaires intéressés par la protection de la santé et des droits sexuels et reproductifs, a été une occasion pour accélérer les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du plan d'action de la CIPD ainsi que les engagements des différents pays pour la concrétisation des ODD à l'horizon 2030.</p> <p>Durant le Sommet de Nairobi sur la CIPD+25, la Tunisie, ainsi que 136 autres gouvernements ayant participé à cet événement de haut niveau, ont fait part de leurs engagements nationaux pour relever les défis persistants en matière de DSDR et ont partagé les plans ambitieux et visionnaires que leurs pays projettent de mettre en œuvre afin de veiller au respect de leurs promesses à l'horizon 2030. A l'issue de l'évènement, les parties prenantes ont été vivement encouragées à rendre compte périodiquement des progrès accomplis dans la réalisation des promesses par des moyens transparents dans les enceintes publiques appropriées.</p> <p>C'est dans ce cadre, qu'un groupe national de travail a été constitué en vue d'assurer le suivi des engagements pris par le pays, avec un premier atelier national tenu en 2021. Ce dernier a permis de faire le point sur les grandes lignes concernant les progrès, réalisations, et défis dans la réalisation des promesses nationales deux ans après le Sommet de Nairobi.</p> <p>Afin de soutenir la mission et les travaux périodiques de la taskforce, l'UNFPA et le MEP projettent de recruter un.e consultant.e chargé.e d'appuyer le suivi annuel de la mise en œuvre des engagements de la Tunisie.</p>
<b>Objectif de consultation</b> <b>la et</b> <b>responsabilité de</b> <b>la</b> <b>l'expert.e</b>	<p>Le but général de cette mission est d'appuyer les travaux de l'année 2022 de la taskforce nationale pour le suivi annuel des engagements de la Tunisie pris au Sommet de Nairobi.</p> <p>Durant cette mission, le.a consultant.e est amené.e à :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Tenir une session de mise au point avec l'UNFPA Tunisie et le MEP en vue de mieux cerner les besoins et les attentes de la mission</li><li>2. Examiner le document des engagements nationaux pris par la Tunisie lors du sommet CIPD+25 et le rapport de suivi élaboré à l'occasion de l'atelier national de 2021</li><li>3. Développer en concertation avec l'UNFPA Tunisie et le MEP une proposition de cadre de suivi et évaluation des engagements de la</li></ol>



	<p>Tunisie, avec une matrice comportant, entre autres, les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination des cibles spécifiques à atteindre par an et par engagement</li> <li>• Identification pour chaque engagement des parties prenantes nationales responsables de la mise en œuvre des promesses et du suivi de leurs réalisations</li> <li>• Spécification des moyens de vérification, et des sources de données et de vérifications des indicateurs de suivi</li> <li>• Définition de la périodicité de suivi et d'évaluation du progrès de chaque engagement</li> <li>• Possibilité de disposer clairement des objectifs annuels de suivi orientant les travaux de la taskforce</li> </ul> <p>4. Faciliter une session de travail de la taskforce à organiser par l'UNFPA et le MEP durant la première 15aine d'octobre en vue de discuter, ajuster et valider le cadre de suivi et évaluation proposé.</p> <p>5. Sur la base du cadre de suivi et évaluation validé et des objectifs annuels identifiés, collecter les données pertinentes et produire le rapport annuel de 2022 de suivi de l'état d'avancement des engagements de la Tunisie.</p> <p>6. Soumettre le rapport annuel à la taskforce et faciliter lors d'un deuxième atelier national de suivi, à organiser par l'UNFPA et le MEP durant la première 15aine de décembre, des sessions de discussion autour des résultats du rapport en termes de progrès, réalisations, et défis afin de déterminer les recommandations pertinentes de la taskforce à adresser aux différentes parties prenantes concernées</p>
<b>Condition et durée de travail</b>	Durée : 22 jours de travail effectif à partir de la signature du contrat
<b>Lieu</b>	Tunisie
<b>Livrables et délais</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Note méthodologique détaillée à la suite de la réunion de cadrage expliquant comment le.a consultante envisage de mener la mission et un plan de travail détaillé, y compris un calendrier provisoire. <b>Délai : 20 septembre 2022</b></li> <li>2. Cadre de suivi et évaluation de la réalisation des engagements de la Tunisie au Sommet de Nairobi validé. <b>Délai : 30 octobre 2022</b></li> <li>3. Rapport annuel de suivi de la réalisation des engagements de Tunisie au Sommet de Nairobi à l'année 2022, produit sur la base du cadre de suivi validé à la lumière des retours de la taskforce. <b>Délai : 15 décembre 2022</b></li> </ol>
<b>Suivi/monitoring</b>	Le(a) consultant.e est amené.e à communiquer le suivi global du déroulement de la mission d'une manière périodique par courriel à l'équipe de l'UNFPA Tunisie, en collaboration avec les points focaux au sein du MEP
<b>Supervision</b>	Chargée du Programme SSR/P&D à l'UNFPA Tunisie
<b>Qualifications et expérience</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diplôme universitaire avancé dans l'un des domaines suivants - santé publique, sciences sociales, études de genre, développement international, droit, politiques publiques ou autres domaines connexes en relation avec la CIPD</li> <li>2. Expérience confirmée, d'au minimum 10 à 15 ans en matière de développement, planification et gestion de politiques publiques ou de programmes nationaux, notamment dans le domaine du développement ou de la santé.</li> </ol>



	<ol style="list-style-type: none"><li>3. Capacités avérées dans le développement de cadres de suivi, évaluation et apprentissage en lien avec les politiques publique et/ou les programmes nationaux de développement</li><li>4. Excellentes compétences de communication, avec une aisance relationnelle</li><li>5. Grande aptitude à faciliter et à gérer des travaux en équipe, à guider un groupe pour l'atteinte des résultats définis et à animer des ateliers techniques dans le cadre de son champ d'expertise</li><li>6. Disposer d'une capacité avancée à produire des documents/rapports techniques argumentés et de qualité</li><li>7. Avoir une excellente maîtrise des langues française et arabe.</li><li>8. Connaissance de la CIPD est un plus</li></ol>
<b>Soumission des candidatures:</b>	<p>Les personnes intéressées sont appelées à présenter un dossier de candidature comportant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Un CV détaillé</li><li>2. L'offre technique incluant : Une note méthodologique avec un chronogramme prévisionnel</li></ol> <p>Les honoraires de la mission seront déterminés selon la grille en vigueur des consultations nationales des Nations Unies en Tunisie</p> <p>Le dossier de candidature devra être soumis par email à l'adresse suivante : <a href="mailto:tunisia.office@unfpa.org">tunisia.office@unfpa.org</a> ; en copie: <a href="mailto:boughzala@unfpa.org">boughzala@unfpa.org</a></p> <p>Objet de l'email : Appel d'offre / Appui Task Force Nairobi</p>
<p>Signature : Dr Rym Fayala, Cheffe du Bureau UNFPA Date: 07/09/2022</p>	